

Une polyclinique en face du RAVeL ?

Le projet de centre polyvalent extrahospitalier de 4,7 millions d'€ remplacera la polyclinique d'Amercoeur et implique l'assainissement du chancre de 10.000 m² entre la rue de Lantin et le RAVeL.



UNE POLYCLINIQUE SUR LE CHANCRE ENTRE LA RUE DE LANTIN, LE RAVEL ET MOBIROC ? STÉPHANE ADAM EN MÉDAILLON : [CLIC POUR L'AUDIO](#) © T.B.

L'enquête publique, du 28 septembre au 13 octobre, dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme pour l'implantation d'une polyclinique sur la friche entre la rue de Lantin, le Ravel de Rocourt et la société de menuiserie Mobiroc ch de Tongres, est terminée. Le promoteur Siroc (Société Immobilière de Rocourt), escompte « le début des travaux en 2010 et l'ouverture un an plus tard », selon l'architecte Stéphane Adam du bureau S.A. de Visé Stéphane Adam/Michaël Hick. Le centre polyvalent de médecine extrahospitalière

remplacera celui d'Amercoeur « trop ancien pour les nouvelles normes », explique le Dr endocrinologue Linsmaux pratiquant depuis 30 ans à Amercoeur.

4,7 MILLIONS D'€

Le coût du projet, pour l'achat des terrains de 10.000m² propriétés pour 50% de Mobiroc et Siroc, l'assainissement, et la construction (y compris bassin d'orage), s'élève à 4,7 millions d'€. Le bâtiment à toiture plate comptera deux parties de hauteurs 3,8m et 10,7m. Le rez, avec empiètement au

sol de 807m² pour une hauteur de 3,8m, abritera l'accueil, deux salles d'intervention ambulatoire (ophtalmo, esthétique), un centre de physiothérapie et une piscine aquagym. Sur une partie du rez, deux étages de chacun 456m² de superficie (12 fois 38m) compteront la radio et l'imagerie nucléaire au 1er, et 15 cabinets de consultation au 2ème. Un parking privé de 45 places en surface pour les médecins et les patients est prévu. Une voirie d'accès est à construire via la rue de Lantin et un autre accès se fera par le RAVeL situé à 60m du projet. Le grand robinier acacia sera conservé.

AVEC UN CADENAS DE LA VILLE

Un immeuble de 13 appartements sera construit sur le même terrain sous la houlette de Jean-Luc Neuville patron de Mobiroc, tandis que 65 appartements sont prévus de l'autre côté du RAVeL. Le comité de quartier de Rocourt, sous la voix du président Pierre Clerdent, « ne voit pas arriver le projet de polyclinique avec grand plaisir, étant donné les problèmes de mobilité toujours non résolus dans le quartier. La rue de Lantin sera perpétuellement embouteillée ». Stéphane Adam rétorque que « la mobilité est un problème endémique à Rocourt, non lié au projet. Je ne nie pas que la polyclinique amènera de la circulation, mais sans 'heures de pointe' comme les écoles et des commerces. En outre, un centre médical n'est pas un hôpital : il ne sera ouvert que la journée de 7h30 ou 8h à 18h, et il ne comptera pas de chambres d'hospitalisation

puisque seules des interventions en ambulatoire seront pratiquées.». Une seule éventuelle extension figure sur la requête du permis, « ce qui, précise-t-il, est un cadenas de la Ville pour maîtriser l'aménagement du site ». Le comité regrette aussi « l'enclavement du RAVeL arboré entre des zones construites ». Et de fustiger la Ville : « La Ville n'aurait-elle plus que Rocourt comme réserve à construire ? » L'architecte présente par contre la proximité du RAVeL « comme un atout qui a motivé notre choix d'implantation pour favoriser l'accès des piétons et cyclistes (un parking vélos est d'ailleurs prévu). En outre, la polyclinique sera accessible en bus via la chaussée de Tongres avec arrêt près du RAVeL ». Une urbanisation, ajoute-t-il, permet aussi « un contrôle social sur le RAVeL, comme à Fribourg en Allemagne pour éviter des RAVeLs en 'zone noire' l'hiver ».



LE VIEIL ENTREPÔT À DÉTRITUS SERA ARASÉ © T.B.

Enfin, le projet implique l'arasement sur la friche d'un entrepôt en ruine devenu zone à détritux mal famée.... Le fonctionnaire délégué de la Région wallonne dispose de 35 jours pour émettre son avis. ♦ **Terry BODSON**